

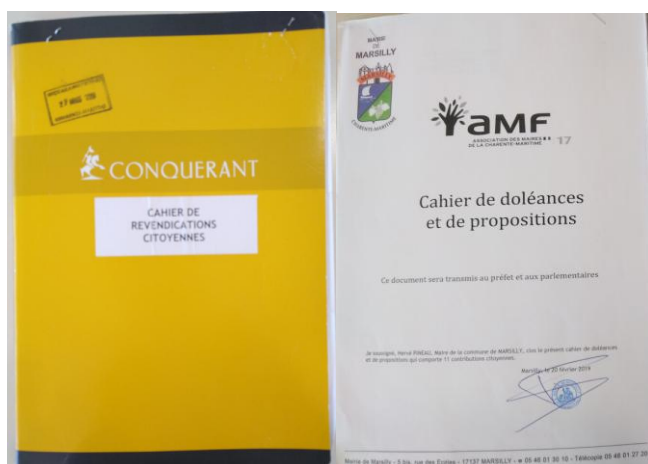
Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime
par Marie-Anne Chabin, 2026

Marsilly

code INSEE : 17222

3 087 habitants

Communauté d'agglomération de La Rochelle



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W221) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : cahier d'écolier grand format, jaune, petits carreaux, 96 p. Étiquette « Cahier de revendications citoyennes ». Tampon arrivée préfecture (27 MAR 2019).

Au verso : couverture AMF personnalisées : logo de la commune, « Cahier de doléances et de propositions », mention de clôture le 20 février 2019 avec signature du maire.

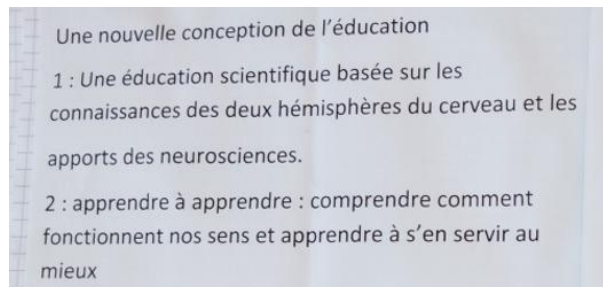
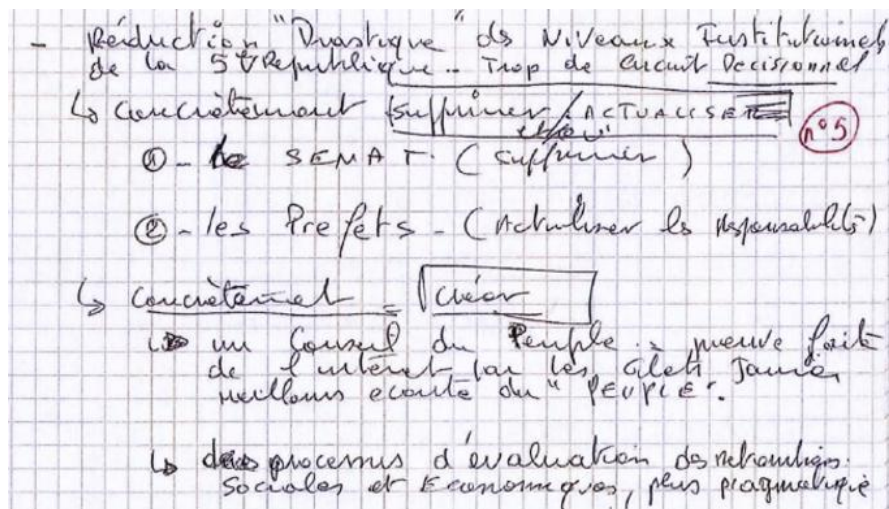
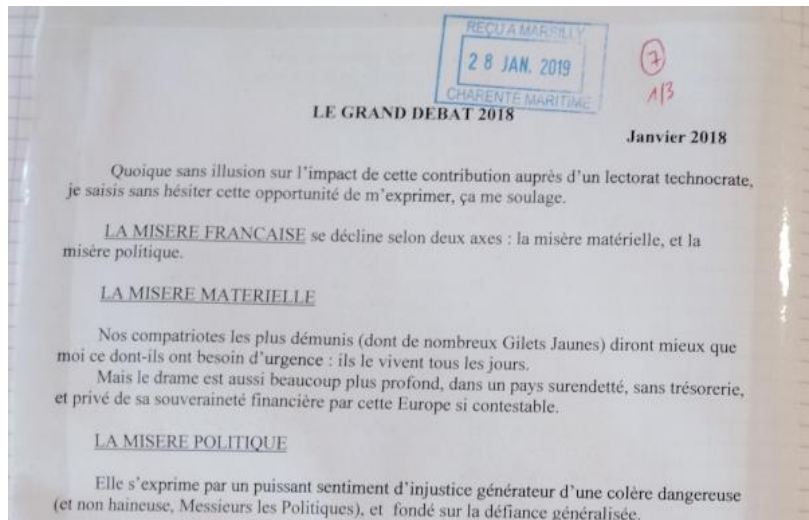
Motion de soutien aux Gilets jaunes de l'AMF17 insérée.

Pages numérotées au feutre noir, contributions numérotées au stylo rouge. Tampon sur les pages écrites.

10 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

Cahier de Marsilly



Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Mail imprimé, 30 lignes, 407 mots (collectif)

Sujet : CAHIER DE DOLÉANCES - Mairie de Marsilly

Date : Sat, 08 Dec 2018 16:15:45

De : Collectif des Petits Patrons et Artisans collectif.tpe@gmail.com

Pour : mairie@marsilly.fr

Marsilly, le 8 décembre 2018

Objet : Cahier de doléances de la mairie de Marsilly

Collectif des Petits Patrons et Artisans – Antenne Marsilly

Relais local du Collectif des Petits Patrons et Artisans, nous remercions la municipalité en général et le maire en particulier de prendre le temps de relayer les revendications des citoyens. Vous êtes une courroie de transmission essentielle entre les administrés et l'exécutif, parfois devenu sourd à notre bon sens "paysan".

Les Petits Patrons et Artisans sont des gens simples, travailleurs, entrepreneurs en bâtiment, chauffagistes, plombiers, peintres, électriciens, vitriers, artisans, agriculteurs, commerçants, distributeurs, transporteurs, ambulanciers, consultants, restaurateurs, petits industriels, sociétés de services informatiques, développeurs web, entreprises digitales, attachés de presse, sociétés de communication, entreprises de nettoyage, de logistique, de stockage, de déménagement, paysagistes, sociétés de jardinage... Les petites entreprises sont donc présentes partout en France, notamment à Marsilly et dans ses alentours.

Nos TPE sont plus de 3 500 000 en France, et c'est forcément par nos petites entreprises que sera résolue la question dramatique du chômage. Imaginez que chacun d'entre nous n'embauche ne serait-ce qu'une personne supplémentaire.

À notre petite échelle, nous prenons des risques tout au long de notre carrière : risque d'entreprendre, de nous endetter, de stocker, d'embaucher, et de faire face à toutes les contraintes administratives et comptables.

En janvier 2013, **le ministre Jérôme Cahuzac a instauré une taxe insupportable, insoutenable pour les millions de gérants majoritaires de SARL que nous sommes : la soumission de nos (modestes) dividendes aux cotisations sociales !** Le pire, c'est que cela ne concerne QUE les entrepreneurs indépendants, pas les plus riches (Sociétés anonymes, SAS...).

Ainsi, après avoir payé nos charges, nos salaires, quand il nous reste un résultat, nous payons 33 % d'impôt sur les sociétés, puis l'impôt sur le revenu (selon la tranche)... et depuis 5 ans la taxe Cahuzac, soit 42 % ! Faites le calcul ! Nous sommes ainsi moins taxés en investissant à la bourse ou dans une "start-up" que dans notre propre entreprise. Le dividende rémunère un risque, au nom de quoi est-il soumis à des cotisations sociales ? **Cette aberration économique étouffe littéralement les TPE, poumon économique de nos territoires.**

NOTRE REVENDICATION

À INSCRIRE AU CAHIER DE DOLÉANCES DE Mairie de Marsilly est donc la suppression, à compter du 01/01/2019, de la TAXE CAHUZAC confiscatoire, qui soumet les dividendes des SARL à gérant majoritaire aux cotisations sociales.

Merci à la mairie de Marsilly et à toutes ses équipes.

2. Dactylographié (2 pages collées), 35 lignes, 251 mots (couple)

Demande de Référendum d'initiative citoyenne

- Destitution du gouvernement et du Sénat
- Mise en place d'un conseil citoyen visant à refondre la constitution
- Comptabiliser le vote blanc
- Élection de nouveaux représentants de toutes classes sociales
- Réforme de toutes lois passées sous l'élection de M. Macron inhérentes à la justice, droits du travail et des retraites, de la famille, des mutuelles, acquis sociaux
- Reformuler les privilèges des sénateurs et élus en revenant à des situations proches de la réalité du monde du travail
- Interdiction des cumuls de mandats et de retraites aux élus
- Réformer la loi Pompidou-Rothschild de 1973 afin de déprivatiser la dette de l'État
- Sortir de l'Union européenne - Frexit
- Récupérer la totalité de l'évasion fiscale
- Baisse de la TVA
- Baisse de la CSG sur les retraites
- Calcul des retraites unique et équitable pour tous les citoyens tenant compte des pénibilités réelles
- Revalorisation des salaires de tous les corps de métier
- Rétablir le franc
- Remise en place de l'ISF
- Taxer les sociétés souhaitant se délocaliser
- Taxes sur les produits d'importation et conditionnés sur le sol français
- Salaires minimums pour les agriculteurs équivalents au SMIC
- Suppression du CICE
- Augmentation du SMIC
- Suppression des retraites aux personnes ne cotisant pas dans le système
- Revalorisation des acquis professionnels, et des formations
- Baisse des charges pour les PME
- Taxes sur les pesticides et produits polluants
- Relance de l'agriculture et prix plancher pour la production de l'agriculture française et locale
- Investir dans les énergies durables.

Fait le 10/12/18 à Marsilly

Déposé à la mairie de Marsilly

[Ajout manuscrit]

[Nom Prénom] [Signature]

[Nom Prénom] [Signature]

3. Dactylographié (3 pages collées), 100 lignes, 1108 mots

CAHIER DE DOLÉANCES

1- REVENDICATIONS INCONTOURNABLES

- a- Indexation des retraites actuelles sur l'indice du coût de la vie.
- b- Abandon de la limitation de vitesse à 80km/h.

2- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'abandon actuel de la moitié des Français résidant en dehors des métropoles risque d'aboutir à une révolution violente.

La manifestation des Gilets jaunes n'en est qu'une expression raisonnable et gentille. Les « Ploucs de base » dont je fais partie ont fini par se révolter contre le côté « hors sol » de nos dirigeants. Ils ont été confortés par la position rigide du gouvernement :

(Vous êtes 80 % contre nos décisions, mais nous détenons la vérité. Vous n'avez rien compris et nous allons vous réexpliquer, de toute manière, ce n'est pas négociable !... dixit). Les « Ploucs » révoltés par la hausse programmée des carburants se sont réunis autour des ronds-points. Ils ont discuté, réfléchi et mis en évidence des injustices insupportables. Ils ont également pris conscience de l'impact médiatique et des résultats obtenus par les casseurs !...

Nous avons un gouvernement fort avec les faibles et faible avec les forts, qui ignore la « France profonde » qui crève en silence depuis 30 ans, mais abdique devant les casseurs de Notre-Dame-des-Landes.

Gardons en mémoire les promesses de notre Président qui s'était engagé à suivre les décisions locales et l'expression populaire (30 ans de bataille juridique et 1 référendum local ne pèsent pas lourd devant 30 anarchistes gauchistes !...)

Gardons en mémoire que ce gouvernement autiste qui n'a eu de cesse de dénigrer le mouvement (fachos puis anarchistes, puis peste brune !... dixit) a perdu pied et paniqué devant la « casse parisienne » que je ne cautionne pas par ailleurs.

J'entends notre brillant ministre de l'Intérieur redresser la tête et commencer des rodomontades après les manifestations plus calmes du 15 décembre.

Son passé de joueur de poker remonte à la surface et je l'engage à vérifier sa main et à se méfier de l'eau qui dort.

Le rôle de nos gouvernants ne doit pas être de cliver en opposant les « Bobos » et les « Ploucs ». Le « Vivre ensemble » doit être cultivé, en hésitant à abandonner à leur triste sort les Français supposés « non rentables » selon la mode du moment.

3-RELATION ÉTAT- CITOYEN

Elle ne doit plus se réduire à une élection présidentielle tous les 5 ans suivie d'élections législatives plébiscitaires et à l'enfermement dans une tour d'ivoire d'un pouvoir sourd aux demandes populaires.

De nombreuses propositions peuvent être discutées :

a- Rétablissement d'un septennat non renouvelable.

b- Élections législatives à distance de la présidentielle avec limitation drastique du nombre des élus.

c- Restauration d'un pouvoir local des maires. Ces élus bénéficient encore de la confiance de leurs concitoyens. Cessons de les dénigrer et de leur enlever tout pouvoir par un perpétuel étranglement financier et administratif. Ce sont les premiers au contact des citoyens et il devrait être possible par cette voie d'envisager un accès à la hiérarchie étatique (remontée des informations et des demandes de la base).

d- Mise en place du Référendum d'Initiative Citoyenne dont les modalités sont à définir, mais pas seulement par l'État. Ce doit être un contre pouvoir qui n'a aucun intérêt si on le cantonne comme certains semblent le souhaiter aux questions anodines.

e- Responsabilisation des élus : il faut en finir avec l'adage : « Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent ». Certaines promesses peuvent être contrariées par des impondérables, mais un élu malhonnête doit pouvoir être confondu et révoqué avant la fin de son mandat.

4- ÉVALUATION DU TRAIN DE VIE DE L'ÉTAT

a- Bilan du mille-feuilles administratif.

b- Étude de la haute fonction publique (en particulier de Bercy) : nombre, coût, dépenses induites...

Les hauts fonctionnaires inefficaces doivent pouvoir être révoqués, voire poursuivis pour les répercussions coûteuses de leurs erreurs.

Il serait intéressant de faire un bilan de l'insertion (du noyautage !...) des diplômés de l'ENA dans la haute fonction publique et dans les grandes entreprises. Si leur influence se révèle trop importante, peut-être faut-il envisager un numerus clausus modulable de certaines écoles (ENA, École des Mines...).

c- Prise en compte du bilan annuel de la Cour des comptes qui doit s'intéresser aux coûts du mille-feuilles, des différentes assemblées territoriales, du Sénat...

Intérêt d'avoir une évaluation du suivi des préconisations de l'année précédente.

d- Évaluation et remise en cause de certains avantages indus si nécessaire :

-Indemnités ou salaires non imposables.

-Indemnités ou salaires trop prolongés après la fin du mandat ou de la fonction.

-Coût de ces services aux anciens présidents, Premiers ministres, présidents de chambres !...

-Coût de la mise au placard de certains fonctionnaires.

e- Comparaison avec le coût des états voisins (pays européens, pays nordiques).

5- REMIS À PLAT DE LA FISCALITÉ

a- Exil fiscal.

b- Fraude fiscale.

c- Taxation des GAFA.

d- Réduction des niches fiscales qui exonèrent de nombreux assujettis et enrichissent les conseillers fiscaux. Leur complexité les rend peu accessibles au citoyen moyen.

e- Taxation de chaque foyer fiscal à l'impôt sur le revenu. Chaque citoyen doit participer (de manière symbolique pour les plus pauvres) au financement de l'État. Cela permettrait de faire passer les plus pauvres du statut d'assisté au statut de citoyen.

6- CRÉATION D'UN CONTRAT CITOYEN

Qui devra définir un contrat du « VIVRE ENSEMBLE ».

a- Qui devra être signé en mairie le premier jour ouvrable de sa majorité par tous les citoyens nés sur le sol français.

b- Qui devra être signé par tout immigré postulant à la nationalité française. Ce contrat contiendra des obligations comme la nécessité de parler la langue française pour avoir accès aux droits sociaux (après 6 mois de présence sur le sol français).

L'attribution de cette nationalité ne se ferait que pour une période provisoire (2 ans par exemple) au terme de laquelle seront évalués les efforts d'intégration du postulant. Elle deviendrait définitive en cas d'évaluation positive.

c- Expulsion des immigrés illégaux.

d- La violation de ce contrat pourrait, en fonction de la gravité des faits, entraîner des sanctions modulables :

- Inéligibilité, puis retrait du droit de vote.

- Suspension temporaire des droits sociaux. Cette suspension pourrait devenir définitive en cas de récidive grave des délits.

- Sanctions majorées si elles concernent des personnes dépositaires de l'autorité légale (hauts fonctionnaires, élus, membres du gouvernement...)

e- Nous pourrions envisager un contrat de suivi citoyen sur le modèle du permis de conduire à points, chaque infraction entraînant la perte d'un certain nombre de points sur le stock obtenu à la signature du contrat.

Sur ce même modèle, il pourrait être possible de récupérer des points en effectuant des travaux d'intérêt général.

4. Manuscrit, 6 lignes, 36 mots

Beaucoup trop de malheureux français pour continuer à accueillir encore des immigrés, d'accorder systématiquement le regroupement familial, et enfin d'accorder l'AME.

Il serait donc urgent d'abroger certaines lois.

Le 17-01-2019

[Signature]

Autre revendication :

Revalorisation des retraites.

5. Manuscrit, 10 lignes, 62 mots (homme, même que n° 9)

- Réduction "drastique" des niveaux institutionnels de la 5^e République. Trop de circuits décisionnels.

- ↗ Concrètement supprimer et/ou ACTUALISER :
 - Le SÉNAT (supprimer)
 - Les préfets (actualiser les responsabilités).
- ↗ Concrètement : créer
 - Un conseil du Peuple : preuve faite de l'intérêt par les Gilets jaunes, meilleure écoute du "PEUPLE".
 - Processus d'évaluation des retombées sociales et économique, plus pragmatique.

M. [NOM Prénom, Téléphone]

6. Dactylographié (2 pages collées, gros caractères), 25 lignes, 190 mots (femme)

[Manuscrit] [À présenter pour le Grand débat](#) :

Une nouvelle conception de l'éducation

- 1: Une éducation scientifique basée sur les connaissances des deux hémisphères du cerveau et les apports des neurosciences.
- 2: Apprendre à apprendre : comprendre comment fonctionnent nos sens et apprendre à s'en servir au mieux.
- 3: Un enseignement plus individualisé et personnalisé.
- 4: Une bonne gestion des émotions.
- 5: Une bonne relation parents/élèves.
- 6: Une éducation non violente et positive : encourager plutôt que critiquer.
- 7: Rêvons d'une école sans stress.
- 8: Une même méthode dans une école et travail d'équipe.
- 9: Développer les intelligences multiples.
- 10: Une information des parents au sujet du développement de l'enfant et de l'influence des écrans.
- 11: Imitons la Finlande : détection précoce et systématique des difficultés d'apprentissage et aide appropriée, école sans stress, responsabilité précoce des élèves dans leur apprentissage : l'élève

construit son programme et organise son cursus, personnel qualifié, travail en équipes, emploi du temps moins chargé, nombreuses matières optionnelles. Respect mutuel entre élèves et professeurs.

12: Développons les réseaux d'aide.

[Ajout manuscrit] Je suis prête à participer au Grand débat sur le sujet de l'école et sur les autres thèmes.

[Prénom Nom]

[Adresse, Téléphones, Mail]

[Prénom Nom]

7. Dactylographié (3 pages scotchées), 95 lignes, 927 mots

[Tampon arrivée mairie du 28 janvier 2019]

LE GRAND DÉBAT 2018

Janvier 2018 [sic]

Quoique sans illusion sur l'impact de cette contribution auprès d'un lectorat technocrate, je saisis sans hésiter cette opportunité de m'exprimer, ça me soulage.

LA MISÈRE FRANÇAISE se décline selon deux axes : la misère matérielle, et la misère politique.

LA MISÈRE MATÉRIELLE

Nos compatriotes les plus démunis (dont de nombreux Gilets jaunes) diront mieux que moi ce dont ils ont besoin d'urgence : ils le vivent tous les jours.

Mais le drame est aussi beaucoup plus profond, dans un pays surendetté, sans trésorerie, et privé de sa souveraineté financière par cette Europe si contestable.

LA MISÈRE POLITIQUE

Elle s'exprime par un puissant sentiment d'injustice générateur d'une colère dangereuse (et non haineuse, Messieurs les Politiques), et fondé sur la défiance généralisée.

Ses causes sont parfaitement identifiées :

La justice au sens propre est souvent odieusement inique, parfois partielle, et doctrinaire.

La population est exposée à l'impéritie et l'incompétence administrative, et constate dans l'amertume l'énorme gâchis des deniers publics, lesquels sont aussi honteusement distribués dans l'appareil d'État et au Parlement.

Le peuple subit quotidiennement une désinformation voulue par l'État, notamment en matière d'immigration.

Enfin, fier de lui, ce peuple Gaulois, (oui !) souffre de l'abolition programmée de son identité et de la spoliation de sa souveraineté.

ALORS, QUELS REMÈDES ?

Notre pays dispose notoirement de deux organismes de la plus haute qualité, l'IFRAP et la fameuse COUR DES COMPTES.

Leurs études et recommandations sont aussi convaincantes qu'atterrantes.

Confions-leur l'exploration des énormes gisements financiers déjà repérés :

- Mille-feuilles administratif, 130 Mds de plus que l'Allemagne.
- Agences de l'État, 50 Mds réputés opaques.
- Fraude documentaire, 14 Mds potentiels aux dépens de l'URSSAF.
- Formation professionnelle, 32 Mds... _

En exploitant ces deux outils, et en octroyant sans délai à la Cour des comptes le droit d'ester, on obtiendra des résultats pécuniaires et psychologiques majeurs, et à l'**échelon national**.

Cette démarche d'assainissement des « comptes et de l'Action publique » s'accompagnera d'un nombre important de mesures plus sectorielles propres à restaurer confiance et sentiment d'équité, et comportant une forte valeur d'exemplarité.

En voici une liste :

Immigration

Source d'inégalités flagrantes dans le traitement social, humain, financier et même judiciaire lorsqu'on compare le sort des « migrants », clandestins ou non, à celui de nos 40 000 SDF (mais au fait, où sont-ils ?), et d'un coût exorbitant, comme le rappelait au président Madame la Maire de Montauban ce 18 janvier, notre politique en la matière doit être immédiatement suspendue, et aussitôt ramenée à un niveau de dépense raisonnable.

À tout le moins, consacrons à nos vrais SDF, gaulois et donc « souchiens », la même allocation que la dépense *per capita* dévolue aux migrants.

Punissons impitoyablement les fraudes en tout genre telles que les certificats médicaux indus, la fraude documentaire, l'abus du regroupement familial et la polygamie (illégale), etc.

Il faudra bien aussi un jour régler ce problème de fond qu'est l'accueil ridiculement caricatural qu'offre la France au reste du monde, en supprimant le droit du sol et en encadrant rigoureusement le regroupement familial.

Syndicalisme

Il faut s'inspirer du modèle allemand, réétudier le financement des syndicats et leur fameuse représentativité... de belles économies en perspective.

Uniformiser le financement des CE (comités d'entreprise), réduire le cas scandaleux d'EDF...

Privilèges de la fonction publique et train de vie de l'état

Il faut rectifier d'**urgence** les salaires (Bercy et personnel parlementaire à la baisse, corps actifs comme les pompiers, les infirmières, la police et l'armée à la hausse), ramener l'absentéisme au niveau du privé, uniformiser le nombre de jours de carence.

Europe

La France n'a pas attendu Robert Schuman pour tisser avec les pays européens et, d'ailleurs, avec le reste du monde, des liens et des partenariats hautement productifs.

Le fondement de l'Europe actuelle était la prévention définitive de tout conflit avec l'Allemagne ; bravo ! Mais depuis, quelle dérive...

Il convient là encore d'assainir, en supprimant abus et privilèges, mais surtout en construisant un système totalement respectueux de la souveraineté de chaque nation, et de l'identité de chaque peuple.

Systeme électoral

Instaurer le RIC sur le modèle de la votation en Suisse, introduire une dose de « proportionnelle » aux élections générales, valoriser le vote blanc sont évidemment trois mesures à prendre quand on se réclame de la démocratie.

Sécurité, et Justice

Comme pour tout ce qui précède, l'amélioration repose sur le bon sens et la recherche de l'équité, par l'application de la loi (aux frontières notamment), l'égalité devant la loi, la neutralité politique des juges, les sanctions exemplaires à leur infliger pour leurs manquements éthiques (« mur des cons ») etc.

Image

Revenons un instant sur la notion de fierté populaire.

Les scores misérables de notre pays en matière économique et pédagogique sont blessants. Mais la tolérance, sinon les encouragements de nos gouvernants pour des rappeurs haineux de la France et racistes (anti-blancs), l'invitation présidentielle d'un groupe musical (?) pour le moins douteux à l'Élysée, le tout sur fond de doigts d'honneur et de torsos bronzés et juvéniles photographiés sous les tropiques sont vécus comme autant de provocations dans lesquelles ni les Gilets jaunes, ni les hétéros, ni les paysans, ni les ouvriers, ni les Gaulois (souchiens) ne sauraient se reconnaître.

Ces « gens » en conçoivent au contraire un dégoût profond pour ce personnel politique que Vous, Monsieur le Président de la République, représentez si bien.

Et tout le reste

Retraites, droits de succession, réduction et redéploiement de la fonction publique, Éducation nationale, cohésion nationale, racines chrétiennes, mariage pour tous, natalité, sont autant de sujets tout aussi fondamentaux.

A plus tard, peut-être.

8. Dactylographié (1 page collée), 18 lignes, 172 mots (femme)

ABOLITION DES PRIVILÈGES

Auprès de :

- anciens présidents de la République,
- sénateurs, élus ou retraités,
- députés, élus ou anciens.

Je conçois qu'il faille payer des impôts, CSG, TVA, mais, je voudrais bien que tous nos efforts servent aux écoles, lycées, facs..., hôpitaux, à la sécurité (policiers, gendarmes, gardiens de prison...), justice, ainsi qu'au maintien du service public.

On nous dit que tout ceci n'est qu'une goutte d'eau dans le budget de l'État mais il faut que, maintenant, les efforts viennent de TOUS les côtés.

FISCALITÉ

Il est nécessaire de reprendre tous les impôts non payés en France.

Auprès de:

- les grosses entreprises installées en France, sans se réfugier dans le fait qu'elles créent des emplois, ce qui leur assurent un bon profit,
- pénaliser lourdement les sportifs, les artistes et tous ceux qui vivent en France mais versent leurs salaires dans les paradis fiscaux. Ils profitent pourtant des structures (routes, soins médicaux, éducation pour leurs enfants...)

Je ne suis pas une « Gilet jaune », juste une Française.

[Signature]

9. Manuscrit (photocopie collée), 15 lignes, 100 mots (homme, même que n° 5)

Le 8/FEV/2019 [Prénom NOM, Téléphone]

Sujet 2 – "La baguette du peuple"

Proposition : je crois qu'il serait nécessaire de créer une loi pour obliger tous les boulangers de FRANCE à vendre obligatoirement une baguette à un prix limité < 1 €

.../...

Le 8/FEV/2018 [sic]

Sujet 3 - Partager des gains "abusifs" des concessionnaires autoroutiers.

Proposition : je crois qu'il serait nécessaire de créer une loi pour IMPOSER au concessionnaire d'autoroute la mise en place de cartes de fidélité pour tous les usagers : > 1000 km x AN avec cumul des points.

Pour mémo : j'ai contribué pendant + 30 ans à payer l'autoroute comme d'autres USAGERS.

10. Dactylographié (1 page collée), 6 lignes, 62 mots (homme)

Merci à tous pour cette remontée possible de vraies informations.

STOP aux agressions physiques des personnes de tous bords et aux installations urbaines.

1/ NON au cumul des mandats rémunérés et cotisants.

2/ NON aux privilèges cumulés à vie des hors cadres.

3/ OUI à la prise en compte des votes blancs.

Prévoir des assemblées générales décennales.

Le 12 février 2019 Courage [NOM Prénom]

[Signature]

[FIN]